

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
CPAS DE WATERMAEL-BOITSFORT**Extrait du registre aux délibérations du Conseil de l'Action sociale**Présents**

David Leisterh, *Président* ;
Jeannine Bedin-Kempeneers, Marc Mathisen, Claire Laloux, Michel Kutendakana, Maryse Liernaux,
Anne Spaak-Jeanmart, Gabriel Persoons, *Membres* ;
Pierre Pardon, *Secrétaire général*.

Excusés

Charles Lejeune, Dominique Buyens, Miguel Schelck, *Membres*.

Séance extraordinaire du 04.06.19

#Objet : Compte de l'exercice 2018 - Approbation.#

RECETTE**Compte****LE CONSEIL :**

Vu le compte de l'exercice 2018 présenté par le Receveur du Centre Public d'Action Sociale ;

Vu en particulier le tableau récapitulatif des recettes et des dépenses des services généraux ;

Attendu que le résultat global de l'exercice se clôture comme suit :

- service d'exploitation: boni de 466.187,37 EUR;
- service d'investissement: mali de 616.604,81 EUR;

Soit au total, un mali de 150.417,44 EUR

Vu l'avis du groupe technique en date du 3 juin 2019 ;

Vu l'article 89 de la loi du 8 juillet 1976, organique des Centres Publics d'Action Sociale ;

Vu l'arrêté du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune du 26 octobre 1995, portant règlement général de la comptabilité des Centres publics d'action de la Région de Bruxelles-Capitale ;

ARRETE, à l'unanimité, le compte du Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort de l'exercice 2018, tel qu'il est détaillé dans le document annexé à la présente.

La présente délibération sera transmise au Collège des Bourgmestre et Echevins de Watermael-Boitsfort, pour approbation par le Conseil Communal, et pour information au Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ainsi délibéré en séance.

Le Conseil approuve le point à l'unanimité.

POUR LE CONSEIL

Le Secrétaire,
(s) Pierre Pardon

Le Président,
(s) David Leisterh

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 05 juin 2019

Le Secrétaire général,

Pierre Pardon

Le Président,

David Leisterh